



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, M. Rémi DELATTE, M. Yves BERTELOOT, Mme Françoise MANSAT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MÂSLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Requalification de la zone industrielle d'intérêt communautaire de Longvic - Demande de subvention

Dans le cadre de l'action IA40 du contrat d'agglomération « requalification des ZAE existantes », le Grand Dijon a confié la maîtrise d'oeuvre de ce projet à un groupement de cabinets spécialisés composé de DSA Environnement, Eric François Architecte paysagiste et SERALP Infrastructure.

Dans le prolongement de la phase d'études préliminaires (diagnostic, enjeux) et de l'avant projet, qui ont concerné l'ensemble de la zone d'activité, le Grand Dijon engage une première tranche opérationnelle qui portera sur :

- L'aménagement de la rue Romelet qui est considérée comme un axe structurant de la zone et qui fait partie de la voirie d'intérêt communautaire. Le projet concerne le traitement de l'ensemble du domaine public : chaussée, trottoirs, pistes cyclables, parking, espaces verts et plantations, signalétique et signalisation, mobilier et « ambiance urbaine ».
- L'aménagement d'une voie nouvelle à proximité du boulevard Eiffel : cette voie permettra de désenclaver un tènement foncier sur lequel des industriels locaux envisagent de créer un ensemble agro-alimentaire dit « Bourgogne terre de culture » dans le cadre du pôle de compétitivité VITAGORA.

Le coût prévisionnel de cette 1^{ère} tranche opérationnelle de la requalification de la ZAE de Longvic est évalué à 2 millions d'euros Hors Taxes.

Pour mener à bien cette opération, le Grand Dijon souhaite bénéficier d'une subvention du FEDER à hauteur de 30 %, soit 600 000 €.

les crédits nécessaires ont été ouverts au budget pour 2007. Les dossiers de demandes ont été déposés en octobre dernier. Les services préfectoraux nous ont avisé de l'instruction favorable dossiers. Il convient donc de délibérer pour solliciter le versement.

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE**

- **de solliciter** une subvention de 600 000 € auprès du FEDER.

Pour extrait conforme,
Le Président

M. Hignac

Publié le - 2 JUIL. 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
- 3 JUIL. 2007

